

- Faculté des lettres et sciences humaines
- www.unine.ch/lettres

Troubles acquis du langage 2 (2OR2005)

Filières concernées	Nombre d'heures	Validation	Crédits ECTS
Master en logopédie	Séminaire: 2 ph	cont. continu	5
Pilier principal M A - pathologie du langage	Séminaire: 2 ph	cont. continu	5

ph=période hebdomadaire, pg=période globale, j=jour, dj=demi-jour, h=heure, min=minute

Période d'enseignement:

- Semestre Automne

Equipe enseignante:

Prof. Marion Fossard

Objectifs:

L'objectif de cet enseignement est que les étudiants prennent connaissance des démarches d'évaluation et de prise en charge des troubles acquis du langage et de la communication.

Ce cours est essentiellement consacré à l'étude approfondie des troubles acquis du langage, des atteintes cognitives associées et des problèmes de communication secondaires aux atteintes neurologiques centrales. Son objectif général est de permettre aux étudiants de développer des connaissances ainsi qu'une pensée critique face aux problématiques de langage chez l'adulte. En plus de l'enseignement traditionnel (séances thématiques), ce cours adopte une méthode pédagogique d'apprentissage par problèmes (ateliers et cas cliniques), dont le but est de confronter les étudiants à des situations de la pratique clinique de manière: à leur fournir les connaissances relatives aux manifestations cliniques et à la typologie des troubles acquis du langage, à étudier, analyser et critiquer les méthodes diagnostiques, à établir des diagnostics différentiels en logopédie, à étudier, analyser et critiquer les méthodes thérapeutiques.

Au terme du cours, les étudiants:

- comprendront la démarche clinique inhérente au processus d'évaluation logopédique(dépistage, évaluation sommaire, évaluation approfondie) d'un adulte
- seront en mesure d'analyser des données cliniques réelles, d'identifier les diverses manifestations cliniques des troubles acquis du langage et d'établir une conclusion logopédique
- auront une connaissance globale des batteries de base et des tests conventionnels d'évaluation des troubles acquis du langage
- auront une connaissance globale des épreuves cognitives spécifiques à l'identification des déficits affectant les diverses voies et composantes de traitement du langage oral et écrit
- seront en mesure d'effectuer de façon précise une localisation de l'origine de ces troubles dans un modèle d'architecture fonctionnelle
- auront une compréhension globale des déficits affectant les autres sphères cognitives (mémoire, attention, ...) et de leur influence sur le fonctionnement du langage
- seront en mesure d'établir de façon théoriquement appuyée un plan de traitement individualisé, prenant en compte le diagnostic spécifique, la localisation fonctionnelle des déficits, les forces et faiblesses identifiées, les variables pouvant influencer la récupération, les troubles affectant les autres fonctions cognitives, les attentes particulières du patient et de sa famille, les facteurs socio environnementaux, etc.

Contenu:

Approche standard vs cognitive de l'évaluation; pronostic de récupération; démarche clinique en logopédie chez l'adulte; les différentes approches à l'intervention et les objectifs thérapeutiques; l'efficacité de l'intervention. Plusieurs ateliers sur l'évaluation des troubles à partir de cas cliniques sont prévus. Un travail important d'évaluation et de traitement à partir de cas cliniques sera aussi demandé.

Forme de l'évaluation:

Evaluation interne comprenant des travaux d'équipes et individuels.

Plus précisément :

2 présentations orales en équipe (2 fois 5 points) = /10 points

1 travail écrit en équipe, volet évaluation = / 15 points

1 travail écrit en équipe, volet traitement = /12 points

1 travail écrit individuel = /23 points

TOTAL = 60 points (divisés par 10) = /6

COTATION :

A) présentation orale d'équipe : prise en compte de la qualité de la présentation, justesse des éléments présentés, capacités à synthétiser, intérêt de la discussion

- Faculté des lettres et sciences humaines
- www.unine.ch/lettres

Troubles acquis du langage 2 (2OR2005)

B) Travail écrit d'équipe, volet EVALUATION : date de remise : 11 décembre 2015

Chaque équipe remettra un document écrit reflétant la réflexion réalisée sur les aspects diagnostiques associés au cas clinique étudié. Le travail devra être d'une longueur maximale de 15 pages (bibliographie et annexes éventuelles non comprises), rédigé à interligne et demie avec un caractère de 12 points. Le document écrit devra comprendre les éléments suivants :

- Le rapport d'évaluation logopédique (à partir du rapport incomplet fourni) comprenant les données pertinentes de l'anamnèse, le contexte de l'évaluation, les résultats avec une synthèse pour chaque section ainsi que les faits saillants, la conclusion logopédique, le pronostic de récupération et les recommandations générales (max. 8 à 10 pages).
- Une présentation des hypothèses sur la localisation fonctionnelle des atteintes et leur justification (max. 2- 3 pages).
- Une section présentant les éléments ayant contribué à l'établissement de la conclusion logopédique et du pronostic sans oublier les liens potentiels entre le langage et les autres fonctions cognitives touchées (max. 2 - 3 pages).

C) Travail écrit d'équipe, volet TRAITEMENT : date de remise: 29 janvier 2016

Chaque équipe remettra un document écrit reflétant la réflexion réalisée sur les aspects thérapeutiques associés au cas clinique étudié. Ce travail devra être d'une longueur maximale de 7 à 8 pages (bibliographie et annexes éventuelles non comprises), rédigé à interligne et demie avec un caractère de 12 points. Le document écrit devra comprendre les éléments suivants:

- Le plan de traitement logopédique individualisé comprenant les objectifs généraux et spécifiques choisis, les moyens thérapeutiques envisagés ainsi que les critères et mode d'évaluation de leur atteinte. Cette section doit être rendue sous forme de tableau (cf. document « plan de traitement »)
- Une section explicitant le rationnel sous-jacent au choix des objectifs de traitement (forces et faiblesses du client, attentes du client et de ses proches, facteurs socio-environnementaux, etc.). Cette section devra comprendre une brève présentation et la critique de données issues de travaux récents en rééducation du langage dans l'aphasie.

D) Travail écrit individuel : date de remise: 26 février 2016

Chaque étudiant remettra un document écrit individuel poursuivant la réflexion menée dans le cadre du volet traitement du cas clinique étudié. Plus précisément, il s'agira de choisir un objectif général proposé dans le plan de traitement et, pour au moins deux objectifs spécifiques associés, de décrire – en lien avec l'approche choisie – le(s) moyen(s) thérapeutique(s) envisagé(s) : type de tâches, procédure, choix des stimuli et paramètres pris en compte, progression. Une section sur le rationnel sous-jacent au choix des moyens d'intervention et aux mesures choisies pour l'évaluation de l'efficacité des traitements devra aussi être présentée. Ce travail devra être d'une longueur de 6 à 7 pages maximum (bibliographie et annexes éventuelles non comprises), rédigé à interligne et demie avec un caractère de 12 points.

La non-remise du travail écrit dans les délais impartis ou la non-présence aux examens, sans motif valable, entraînera automatiquement un échec à ce travail.

Documentation:

Bibliographie générale et thématique donnée avec le plan de cours lors de la première séance. + bibliographie spécifique pour chaque atelier et chaque cas clinique.

Pré-requis:

troubles acquis du langage I et neuropsychologie I

Forme de l'enseignement:

Quelques séances thématiques données par le professeur + approche d'apprentissage par problèmes (ateliers et cas cliniques)